

[ EN BREF ]

## Déviations RD500 : après des mesures acoustiques en janvier 2014, des nouvelles en mars 2015...

Dans le dossier de la déviation de la RD 500, les riverains de l'association de défense du boulevard Fayol en avaient plus que marre de la politique du « un pas en avant, deux pas en arrière ».

Et le dernier courrier transmis par Marc Petit, au titre de conseiller général, qui les informe qu'une étude va être menée en mars pour réaliser, dans un premier temps, des mesures acoustiques, pour entreprendre, dans un second temps, des

audits acoustiques et thermiques sur les bâtiments, n'a fait renforcer leur sentiment que rien ne se passe dans ce projet.

Et pour cause : en janvier 2014, les adhérents de l'association ont été destinataires par Saint-Etienne Métropole d'un rapport de mesures acoustiques effectuées Boulevard Fayol.

Les conclusions : « lors de la campagne de mesure (6 à 22 heures), les logements situés au 108 et 114, boulevard Fayol dépassaient les seuils définis-

sant les zones de bruit critiques ». Quatorze mois plus tard, de nouvelles études et cette question sous-jacent : à quoi a servi celle menée en janvier 2014 ? Commentaire de l'association : « On mesure et on remesure. On s'est peut-être trompé ? Saint-Etienne Métropole a procédé à des mesures en janvier 2014 et donne ses conclusions. Quelle coordination ! Pendant ce temps on ne fait rien....Quelle crédibilité ! » ■

C.G